



CODIR GESMA 07/03/23



Présents : C Prégnyard, F. Boerkmann, A. François, C. Jouin, C. Bolliger, JL Maroyer, M. Vergnaud , D. Lachgar, M. Delage, A. Vernier, F. Damato

Excusé :

Invité : C. Mounier, E Delage, S. Lachgar

Ordre du jour

Approbation du précédent codir

CR codir du 26/01/2023 : adopté sauf modif à faire sur la facturation des réépreuves bouteilles + transport, frais avancés par le GESMA et non le CODEP

Visite locaux proposés par la Mairie

Locaux du GESMA en vente
Visite des locaux proposés par la Mairie
RDC : 2 pièces
étage : 3 pièces

Rencontre avec M. Desvaux de la mairie
Christian P. a signalé que l'ensemble des pièces est nécessaire pour loger le matériel du GESMA.
Chaque pièce est fermée à clé
L'OMS doit préalablement déménager avant que le GESMA puisse emménager dans ces nouveaux locaux
Les installations électriques sont à adapter pour le compresseur notamment. (triphase)
La grande salle vitrée est également utilisée par les échecs ☞ il conviendra d'établir un planning d'utilisation.
Le bureau actuel de l'OMS pourrait servir pour le compresseur.
Un minimum de travaux est à faire faire avant :

- Monter l'eau à l'étage
- Oter les moquettes
- Faire tomber certaines cloisons

Une réponse écrite est à réaliser.

Sortie cadres les 7 et 8 mai 2023

Démission Richard Tallet pour raisons professionnelles
Pour la fin de l'année : Philippe Tisseuil

La base fédérale a été contactée pour la sortie cadres : 15 places potentielles
Le 7 mai : 2 plongées techniques, et en fin d'après-midi un moment d'échange entre cadres
Le 8 mai : plongées d'exploration
Voir pour organiser une activité le 6 mai

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême
Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Suivi administratif et financier

Faire une AG extraordinaire pour régler le problème récurrent des tarifs.

60 ans du club en novembre 2023

Date : 25 novembre 2023

Lieu : salle des fêtes pour Gond Pontouvre pour 150 – 200 personnes

Constituer un groupe pour organiser la soirée

Groupe organisateur :

Michel D, Salmi, Evelyne, Estelle, Philippe T,

Décider d'un responsable de groupe

Le 9 février :

Contacteur différents traiteurs pour faire faire des devis, service compris

GESMA prendrait en charge l'apéro

Les participants paieraient leur repas sauf les invités VIP

DJ : Françoise Guilot

Repas : 25-30 € par personne, le club pourrait participer au coût du repas (à déterminer)

Prochaine réunion le 21/03 à 18h à Montauzier

Salmi, Philippe T, Estelle

La commission photo : propose

- de faire une tombola avec des photos à tirer sur un support léger
- de faire une expo photo de l'histoire du club sur fil tendu, format A4
 - ⇒ envoyer les photos à la commission photo pour le 13 avril
 - ⇒ demander à des anciens du club pour récupérer d'anciennes photos
- récupérer les différents logos du GESMA
- éventuellement un film

Prochaine réunion : 13/04 à 20h

Expo photo à l'amicale laïque de Miche D en novembre

L'expo photo de Michel sera visible en novembre. Les photos seront ensuite mises en jeu à la tombola GESMA pendant la soirée

Logo des 60 ans

- Logo réalisé par Yvon
- 1er logo propose : Inverser les dates 1963 et 2023, les mettre en bleu marine comme les 60 ans, les grossir éventuellement
- Logo utilisé pour toute la communication autour de l'événement
- Proposer des floccages de t-shirts

Bourses à verser en 2023 (Pour information)

Initiateurs E1 (75€) : Chevalerias Y/Damato. F/Fardel P/Lautour R/Pregniard C/Vernier A

Initiateurs E2 (150€) : ~~Guillard E~~

Initiateurs IE1 (75 €) : Bonneau R

Défiscalisation des frais km (Pour information)

Défiscalisation ou pas des frais engagés : deux barèmes dans l'année (janvier à juillet et août à décembre et selon la puissance fiscale de la voiture) Toujours dans l'attente des barèmes des impôts

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Sorties techniques (Pour information)

Plongeurs OR (3) et N1(17) : Première plongée offerte par le Gesma

Dates des sorties :

OR et N1 : 17 et 18/06

N2 : 18 au 21/05

N3: 13-14/05 à Arzon ; 27-29/05 à Argeles;15-17/09 à Argeles ;3-4/06 à Hendaye ;31/09-01/10 à Hendaye

Défraiement de 35 € ou crédit d'impôt par encadrant

Formation Handi (Pour information)

Formation proposée par le CSNA (90€) au 2^e semestre 2023

30€ pris en charge CSNA

30€ pris en charge CODEP

Proposition de prendre en charge 15 € par le GESMA : une dizaine de personnes

Nautilus

Attention aux cartes : liste à envoyer à la directrice

Fuite sur la rampe de gonflage ~~xx~~ un robinet condamné

Projet 1 STL (Pour information)

Séances piscine : groupe de 3-4 élèves, à chaque fois

~~09/01-11/01-23/01-25/01~~

13/03-15/03-27/03-29/03

Licences élèves et de l'enseignant accompagnateur

Ré-épreuve bouteilles

5 blocs refusés

Secourisme

Formation initiale RIFA le 25/02/23 : 9 personnes

Formation continue : 02/03 à 19.30 : 6 personnes

Proposition de soirées :

⇒ 05/04 à 20.30 : oxygénothérapie

⇒ 15/05 à 20.30 : désobstruction des voies aériennes et l'inconscience

Rachat de matériel : masques pour les BAVU, et oxygène

Formation Anthéor : fin mars sur Cap ferret, proposée par le CSNA(Sandra Figuet)

Matériel

Subvention CODEP : On achète quoi ?

3 000 € pour l'ensemble des clubs

Pour obtenir la subvention : envoyer un devis au CODEP de minimum 500 €, budget dépendant du nombre d'adhérents, 50% pris en charge par le CODEP

Le GESMA n'a plus que 300 € de subvention à obtenir ~~xx~~ 600 € à dépenser

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Voir avec Eric G le matériel souhaité par l'apnée
Il serait utile d'acheter quelques blocs

NAP

Sélectifs nage en eau vive : 6 GESMA, tous sélectionnés

Nage des lamantins 23/04/23

PSP

Pas une séance correcte depuis le début de l'année
18 mars : PSP du CODEP à Nautilus, nombre d'inscrits ?

26 mars : Compétition à Tours

Apnée

Sorties à Civaux prévues pour la saison 2023-2024
Dysfonctionnement observé le 6/03 sur l'occupation de la piscine, contrairement aux règles établies

Photo/Vidéo/Bio

~~Google drive : Photos atlantique et méditerranée : lien à mettre à partir du site du club~~
Lors du repas de fin de saison : diaporama, ou films
Structure du site : maquette proposée par Salmi et Michel

Semi-rigide Hendaye (Pour information)

8 pers : Frédéric, Marc, Pascal, Philippe, Jean-Philippe, Pierre-François, Christophe, François
Formation à la conduite du bateau de la fédération
Coût de déplacement pris en charge par le Gesma : A/R le samedi 11/03.

Nettoyage Charente

Bilan de la réunion du 04/03/23 :
Opération de nettoyage le 23 septembre : secteur Rives de Charente
Responsable : Philippe T
Sécurité : Christian P absent ce jour là. Néanmoins il peut s'occuper du depot de dossier à la prefecture (DDT)

Sorties envisagées

- Sortie à Colera réservée à l'Ascension 2023 - Christian - 14 plongeurs inscrits du 17 au 21 mai
- Marseille : 1^{ère} semaine de juillet, 19 plongeurs
- Estartit au 12 au 17 juillet matin : 31 inscrits pour 30 places Evelyne
- Commission loisirs : bilan sondage
- Egypte: croisière SUPERMIX du 14 au 21/10/2023 -13 places - complet- Dominique
- Philippines : mars 2024

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême
Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Prochain CODIR : 06/04/23
Après CODIR : Christian J.

Fin de réunion : 23h15
La secrétaire de séance :
Dominique Lachgar

le président :
François Boerkmann

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême
Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen